

UN NOUVEAU LOTISSEMENT A LA HUNIERE : LE PROJET AVANCE

Vendredi 6 février, nous avons assisté à la deuxième réunion publique concernant l'aménagement du site de La Hunière, anciennement utilisé par les entreprises Mapegaz puis Métal Concept. Le site, inutilisé depuis deux ans, est maintenant une friche industrielle. Un projet de lotissement est en cours d'élaboration et a été présenté par l'agence CoBe et l'EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines). Ce dernier se porte acquéreur du terrain avant de le revendre à un opérateur (constructeur-bailleur) selon un cahier des charges précis.

Le projet prévoit 100 logements dont 50 en accession à la propriété, 50 à loyers modérés. Ils seraient construits en deux phases. Les maisons sont édifiées sur des parcelles allant de 240 m² à 600 m², avec rez-de-chaussée plus un ou deux niveaux. La mixité intergénérationnelle et sociale est souhaitée. La maquette du site (photo ci-dessous) montre une trame verte importante (avec le maintien d'arbres existants et de nouvelles plantations), des noues d'infiltration des eaux de pluie, une vaste prairie (6 000 m²) pouvant servir d'aire de jeu ou de trop plein pour les eaux pluviales, 240 places de stationnement végétalisées dont une partie pour les visiteurs.

La densité de construction paraît peu élevée : le COS est de 0,12. Le projet préserve les espaces verts actuels, répartit bien les maisons sur le site et nous paraît respectueux de l'environnement.

Voici nos remarques et suggestions :

- Les 100 logements prévus vont amener environ 260 personnes supplémentaires dans le hameau dont la population va -de ce fait- doubler. Même si les travaux se font en plusieurs phases, cela va considérablement changer les habitudes de vie à La Hunière, notamment en termes de bruit et de circulation automobile.
- Que se passe-t-il si aucun bailleur social n'est intéressé ? Ou si on ne trouve pas de promoteur ? A Rambouillet, le programme devant la gare tarde à se réaliser faute d'acquéreurs. Au Perray-en-Yvelines, des logements sont vides. De nombreuses maisons sont actuellement à vendre à Sonchamp.
- Plusieurs documents d'urbanisme recommandent la création de voies douces : une voie cyclable entre Greffiers et le bourg via La Hunière permettrait aux enfants du lotissement et aux autres d'aller jusqu'à l'étang d'or et de rejoindre le réseau de pistes cyclables de la forêt de Rambouillet. Il s'agit là d'un ancien projet de l'association. Nous souhaiterions qu'il soit inscrit au PLU.
- Aucun commerce ni activité n'est prévu : il s'agit donc d'un village dortoir. A titre de comparaison, on peut citer le nouveau lotissement qui vient de s'achever à l'entrée d'Orcemont et qui comporte 30 terrains à bâtir, une micro-crèche et un local artisanal. Plus généralement, si le projet de La Hunière ne comprend pas plus spécifiquement de "services", il n'est vraiment pas dans l'esprit actuel.
- Nous regrettons qu'aucune de nos propositions n'ait été retenue ; un local associatif, des équipements sportifs, une micro-crèche, un cabinet médical, une petite zone artisanale.....c'est-à-dire des services de différentes natures créant d'ailleurs un peu d'emploi. Mais les médecins ne veulent pas déménager, en dépit de l'étroitesse des lieux actuels et la municipalité souhaite privilégier le bourg en termes d'activité.
- Nous avons également suggéré une résidence pour seniors ou une maison de retraite mais il semblerait que le sud-Yvelines soit suffisamment pourvu, d'après l'Agence Régionale de la Santé.
- L'accès au lotissement qui se ferait au niveau de l'arrêt de bus est en cours d'étude. Nous sommes d'ailleurs favorables à 2 accès, tout comme la municipalité, qui va en discuter avec le Conseil Général, en charge de la D936.



Nous attendons maintenant l'avis du Parc Naturel Régional, ainsi que le choix des matériaux de construction par les constructeurs envisagés. Venez à notre Assemblée Générale du 13 mars pour en parler.

LE RESEAU BOURDALOUË

Avez-vous remarqué ces bornes maçonnées dans le soubassement de certains murets, maisons ou chapelles ? En regardant de plus près, on peut voir « nivellement général » sur le pourtour et si l'état de conservation permet de les lire, des chiffres au centre.



Un petit tour sur le site de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) nous apprend qu'il s'agit de repères de nivellement correspondant à un point dont on connaît l'altitude avec précision. Les chiffres indiquent soit l'altitude, soit un matricule. A chaque repère, référencé sur le site dédié de l'IGN, est associée une fiche signalétique qui détaille tous les renseignements utiles: emplacement, historique, altitude précise, date de visite d'entretien...

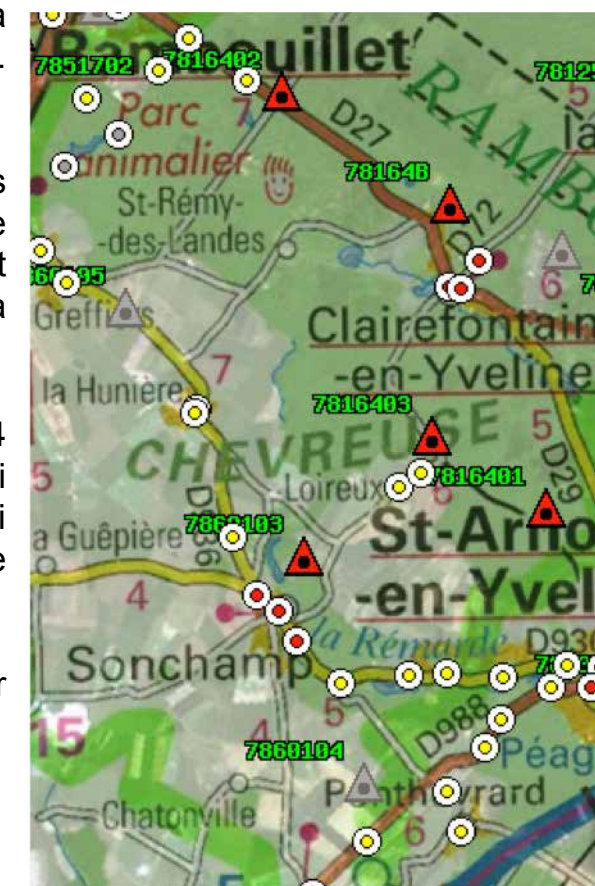
Cette carte indique la position des bornes actuellement visibles à Sonchamp : deux à Greffiers, deux à La Hunière, deux à Louareux, quatre le long de la D936, une à la Malmaison et une dernière aux Bordes. Elles sont signalées par des pastilles rondes.

En regardant la fiche signalétique du repère placé dans le mur de l'ancienne école de Greffiers, on y apprend que l'altitude est de 162,369 m. Elle est mesurée par rapport au niveau de la mer Méditerranée au Fort Saint-Jean à Marseille.

C'est Paul-Adrien Bourdalouë qui établit de 1857 à 1864 le premier réseau de nivellement en France. Il fut enrichi par celui de Charles Lallemand de 1884 à 1922 et par celui de l'IGN en 1969. La France métropolitaine et la Corse comptent actuellement plus de 450 000 repères.

Ils servent à traduire le relief du pays et sont utilisés pour de nombreux travaux d'aménagement du territoire.

Voir <http://geodesie.ign.fr/fiches>



Quelques brèves:

> Sonchamp Environnement adhère à l'association "A10 Gratuite" dont le siège est à Saint Arnoult. "A10 Gratuite" se bat sans relâche pour la défense des usagers et des riverains des tronçons franciliens des autoroutes A10-A11 et pour leur gratuité. Cette gratuité ne serait qu'équité par rapport aux autres autoroutes de la région; mais elle réduirait aussi les nuisances sur les réseaux secondaires alentour. Le dossier a été plaidé récemment au cabinet du Premier Ministre et semble avoir retenu l'attention à un moment où les concessions d'autoroutes font débat. Vous pouvez visiter le site <http://a10gratuite.free.fr>, regarder cette vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=ZgKwBv1kews> et signer la pétition http://www.petitions24.net/autoroutes_a10_et_a11_franciliennes_gratuites.

> N'ayant pas de réponse de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) concernant le payeur de la mise en sécurité du site de la Chaudière, travaux qu'elle a effectués suite à la faillite de la SNR pour un montant de l'ordre de 400.000 Euros, nous avons saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) qui a approuvé notre requête. Nous attendons maintenant une réponse de l'ADEME qui s'y trouve obligée.

RECENSEMENTS de 1836 et 1911 (suite de la page 1)

Toujours en 1836, les âges vont de 20 jours à 79 ans et la population est composée en majorité de 18 à 45 ans. Quelques familles nombreuses, mais en petit nombre.

En 1911, le recensement fait apparaître une population de 1057 habitants, le nombre de journaliers a considérablement diminué, le terme étant remplacé par « ouvrier agricole et garçon laitier ». La présence de femmes « patronnes » a aussi augmenté, ainsi que le nombre de « cultivateurs », ce qui sous-entend sans doute l'achat de terres par de petits agriculteurs et d'anciens journaliers.

Qu'en sera t-il du recensement de 2015 ?

Sources Archives départementales des Yvelines, RECENSEMENT DE LA POPULATION



Bulletin d'adhésion Sonchamp Environnement®

J'adhère à **Sonchamp Environnement®**,
Je règle ma cotisation annuelle 2015 (par famille)

Je coche: 10€ 20€ 30€ Soutien Chèque Espèces

Prénom : Nom :

Adresse:

Je souhaite recevoir un reçu fiscal: OUI NON

Téléphone :

email :
(en indiquant mon email, j'accepte de recevoir des informations par email de Sonchamp Environnement®)

A retourner avec votre cotisation à:
Sonchamp Environnement® Mairie de Sonchamp 78120 Sonchamp



Parce que la région d'Île de France regorge de produits cultivés et élaborés par des producteurs passionnés, nous avons décidé de créer ce site Internet de vente de produits Franciliens.

www.etalgourmand.fr

Bonne visite !

Biscuits & Sablés • Bières, Liqueurs & Sirops
Confiseries • Confitures & Gelées
Condiments & Aromates • Foie Gras
Infusions • Miels
Plats Cuisinés • Rillettes, Confits, Terrines, etc.

Contactez-nous
Livraison Gratuite sur Sonchamp





Directeur de publication: Jean Mourain
 Sonchamp Environnement® association agréée par arrêté préfectoral du 29 septembre 1978
 Siège : En mairie, 78120 Sonchamp
sonchamp.environnement@laposte.net <http://www.sonchamp-environnement.com>

Le Petit Sonchampois



Numéro 18

Mars 2015

RECENSEMENTS de 1836 et 1911

Le recensement de la commune de Sonchamp en 1836 a donné les résultats suivants :

- 273 GARCONS
- 223 HOMMES MARIÉS
- 18 VEUFS
- 283 FILLES
- 223 FEMMES MARIÉES
- 58 VEUVES

SOIT UN TOTAL DE 1078 HABITANTS PARMIS LESQUELS

87 Journaliers, 54 cultivateurs, 14 propriétaires, 20 charretiers, 4 meuniers, 8 maçons, 11 bergers, 2 jardiniers, 7 domestiques, 1 capitaine, 1 tambour, 1 garde-champêtre, 5 gardes, 2 couturières, 5 marchands, 2 voituriers, 5 cordonniers, 8 charrons, 2 cantonniers, 2 menuisiers, 2 cabaretiers, 5 tisserands, 1 perruquier, 1 soldat, 4 tailleurs, 1 tonnelier, 1 perceuteur, 6 maréchaux-ferrants, 2 instituteurs, 1 écrivain, 2 boulangers, 2 serruriers, 1 rentière, 2 étudiants, 1 curé, 1 chauffournier (ndlr: exploitant de four à chaux).

(ne manquez pas la suite en page 4)

Dimanche 22 mars - 9h30
Nettoyage de printemps

Venez nombreux participer
Rdv près du local des infirmières
 (angle rue A. Thome / rue de l'Ardillier)
ou à Greffiers (25 rue de la Droue)

Le Parc Naturel Régional fournit gants, gilets jaunes et sacs

Vendredi 13 mars, 20h30
Salle des associations
«le clos de l'étang»
(près des tennis)

Assemblée Générale
de Sonchamp Environnement®

Vous êtes tous les bienvenus, adhérents ou sympathisants : ce sera l'occasion de découvrir nos activités et nos projets, et de donner vos commentaires sur le projet de La Hunière.

Éditorial

Dans ce numéro, nous résumons et donnons notre avis sur le projet de lotissement qui va modifier la physionomie de La Hunière. La vente du terrain est une opportunité saisie par la commune pour construire 100 logements dont la moitié seront sociaux ; cela conduira à une profonde modification du hameau et notamment pour les riverains.

Pour suivre les activités de notre association, rejoignez-nous le 13 mars à notre assemblée générale ; vous verrez que nos centres d'intérêts sont multiples: recherches historiques, organisation d'événements, participation à différentes commissions (gestions des déchets, urbanisme dans le sud-Yvelines), dossiers de protection de la nature....

Et puisque le printemps arrive, n'oubliez pas le traditionnel nettoyage de printemps le dimanche 22 mars matin : pourquoi pas vous cette année ?

Elisabeth Privault, Présidente

Une version «couleur» du Petit Sonchampois est disponible sur notre site. Vous pouvez l'imprimer et la partager.